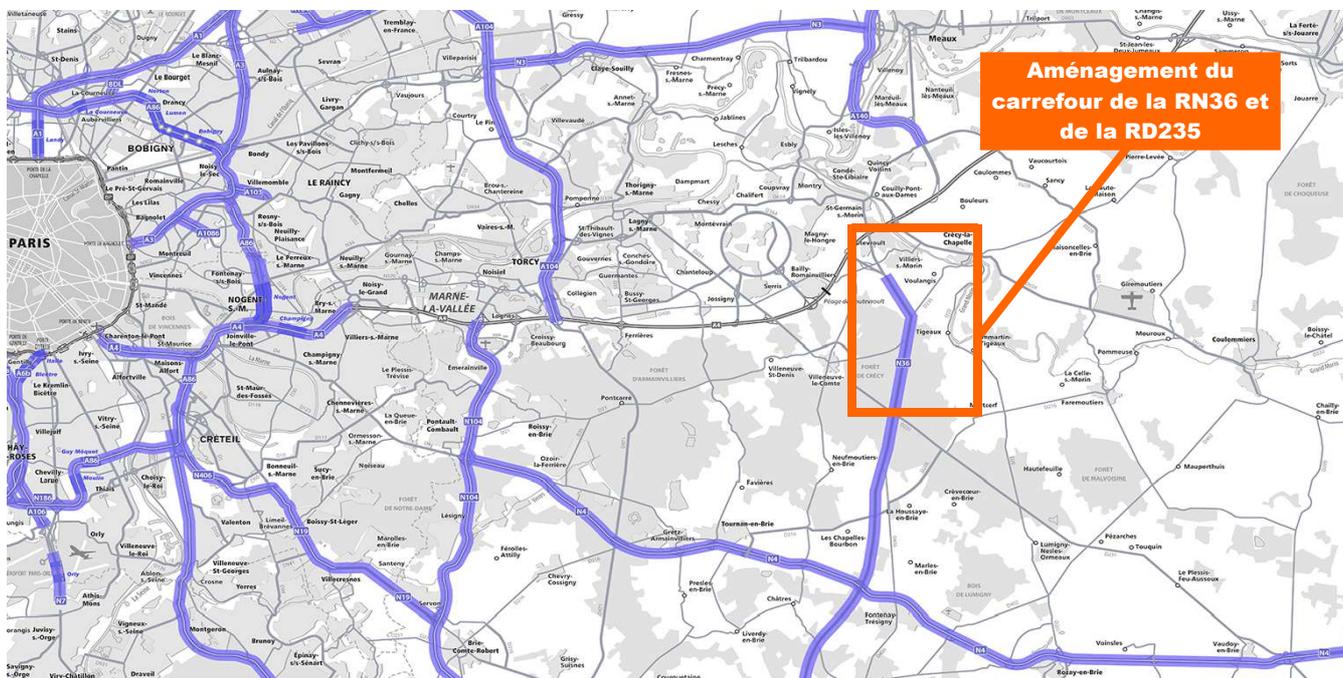


## Aménagement du carrefour de la RN36 et de la RD235 Travaux d'achèvement avant mise en service du giratoire

Lancés à la fin du mois d'avril 2019, les travaux d'aménagement du carrefour entre la RN36 et la RD235 à hauteur de la commune de Voulangis touchent à leur fin. Des fermetures nocturnes de la RN36, du lundi 9 au vendredi 20 septembre, seront nécessaires avant la mise en service du nouveau giratoire prévue à la fin du mois de septembre.



La RN36 est empruntée chaque jour par environ 10 000 véhicules. Elle permet notamment la liaison entre le Sud-Est francilien, l'autoroute A4 et le secteur de Marne-la-Vallée. Avec le développement du territoire, elle souffre de plusieurs points de congestion principalement liés aux carrefours avec la RD235 et la RD231.

L'opération lancée par la DiRIF au niveau du carrefour avec la RD235 s'inscrit dans un projet plus global, visant à fluidifier le trafic sur la RN36. Il prévoit, dans un second temps, l'agrandissement du carrefour de la RD231, dit « carrefour de l'Obélisque ».

Cette opération représente un investissement total de 7 M€, inscrit au CPER 2015-2020 et cofinancé à parts égales entre l'État et la région Île-de-France

Ancien carrefour  
RN36/RD235

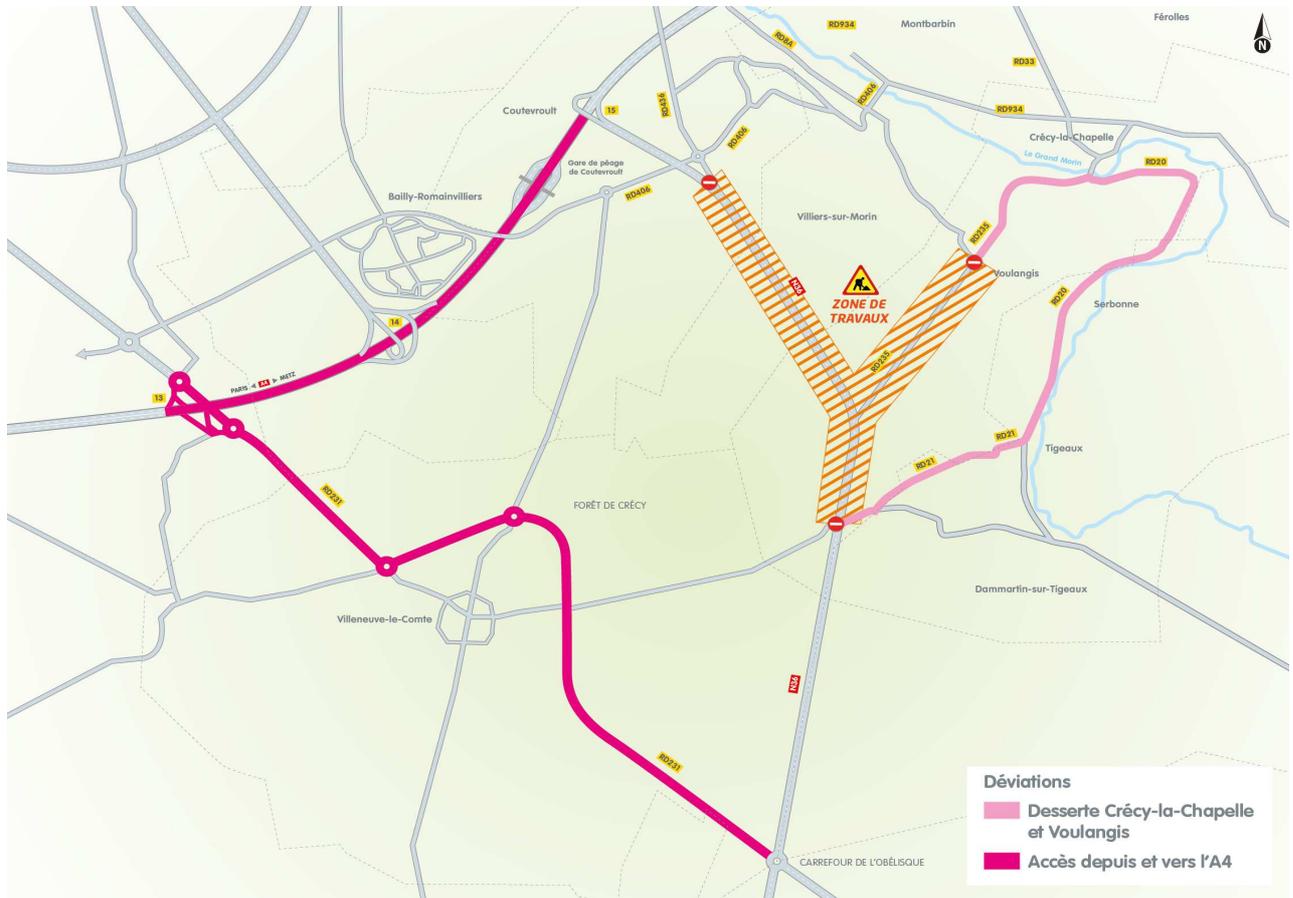


Nouveau carrefour  
RN36/RD235



## Modification de la circulation

Des déviations seront mises en place pour rejoindre l'A4 et le secteur Crécy-la-Chapelle/Voulangis, afin de réaliser le raccordement des nouvelles chaussées à la RN36 existante, la signalisation et le marquage au sol. La RN36 sera fermée à la circulation entre l'A4 et la RD21 les nuits des lundis, mardis, mercredis, jeudis, du 9 au 20 septembre, de 22h à 5h.



Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Les usagers peuvent consulter [www.SYTADIN.fr](http://www.SYTADIN.fr) pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter (@SYTADIN).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1.

Placée sous l'autorité du **préfet d'Île-de-France, préfet de Paris**, la direction des routes (**DiRIF**) de la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (**DRIEA**), service déconcentré du Ministère de la Transition écologique et solidaire, assure l'entretien, l'exploitation, la gestion et la modernisation des autoroutes non concédées et des routes nationales d'Île-de-France.

Site internet de la DiRIF : [www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)